

Communiqué de presse

Paris, le 21 mai 2025

COUR DES COMPTES : ARRÊTONS DE TAPER SUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le **SNALC** dénonce une nouvelle fois un rapport de la Cour des comptes qui révèle une méconnaissance flagrante des réalités du terrain et s'accompagne de recommandations totalement déconnectées. Imputer l'échec scolaire aux rythmes scolaires ou à l'absence de statut des directeurs d'école revient à ignorer complètement les véritables causes du problème.

Les raisons de l'échec sont à chercher dans les conditions de travail et d'enseignement des professeurs des écoles au sein de leur classe.

Depuis quelques années, on assiste à une explosion du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers, à une multiplication des dispositifs d'inclusion particulièrement exigeants, et à des effectifs de classe trop élevés. L'individualisation des parcours devient impossible, la gestion de classe extrêmement complexe, le tout au détriment de la réussite et du bien-être de chacun.

Le **SNALC** déplore la prolifération de rapports comme celui-ci, qui présentent les dépenses de façon insincère, et qui prétendent apporter des solutions. Il est urgent de s'appuyer sur l'expertise des professionnels de terrain – les professeurs – plutôt que sur des analyses partiales, qui ne possèdent pas davantage de légitimité que certaines conventions citoyennes...

Contact :

Christophe GRUSON, secrétaire national du SNALC chargé du premier degré, premierdegre@snalc.fr